

## APPENDICE B.

A l'Honorable James Cox Aikins,  
Secrétaire d'État du Canada,  
etc., etc., etc.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous faire rapport que le service des impressions exécutées sous la surveillance de ce bureau, s'est fait l'année dernière, d'une manière généralement satisfaisante. Le mode suivi pour ordonner les ouvrages et effectuer la tenue et l'audition des comptes d'impression a été plus complètement systématisé. Cela a toutefois occasionné un surcroît notable de travail dans le bureau, et, le 28 juin dernier, j'ai dû demander l'aide d'un autre commis en tenue de livres et en écritures, afin de pouvoir tenir convenablement et ponctuellement les livres et les registres du bureau. Il a plu à Son Excellence en conseil, sur votre recommandation, d'accorder cette demande le 31 juillet dernier. Pour l'appuyer, je mentionnais l'augmentation considérable des affaires. Le nombre de réquisitions pour impressions départementales pendant les six mois d'exercice expiré le 1er novembre 1870, avait été d'environ 750, soit 125 par mois; pendant les six mois suivants il s'était élevé à 1,119, soit 186 par mois, et pendant les deux mois alors derniers à 432, soit 216 par mois; ce qui faisait une moyenne de près de 194 par mois pour les huit mois, contre 125 par mois pour le semestre précédent, accusant une augmentation de plus de 55 pour cent depuis que l'organisation théorique du bureau a été arrêtée.

J'ai aussi indiqué à cette occasion ce qu'entraînaient ces ordres ou réquisitions :—

- 1o. Réception des réquisitions ;
- 2o. Surveillance nécessaire pour faire exécuter l'ouvrage à temps ;
- 3o. Réception, comptage et examen de l'ouvrage ;
- 4o. Livraison aux départements, sur récépissés ;
- 5o. Transcription en registres des réquisitions, récépissés et livraisons.
- 6o. Vérification des comptes reçus.
- 7o. Inscription des comptes sur les livres ;
- 8o. Transmission des comptes aux départements, et d'états de ces comptes au commis des dépenses casuelles; et délivrance de certificats à l'entrepreneur.

A cela il faut ajouter la préparation des comptes, la perception des abonnements et du prix des insertions d'annonces à la *Gazette du Canada*, avec la comptabilité qui en résulte, la vérification des comptes et l'approvisionnement du papier convenable pour la *Gazette*, les Statuts et les autres impressions. Si en outre on prend en considération la surveillance de l'impression, de la reliure, et de la distribution de 15,000 à 25,000 volumes de Statuts, l'inscription de ces distributions sur les livres, et le compte des livraisons et des ventes casuelles, on verra que ma demande était nécessaire pour l'efficacité du service.

Cette addition au personnel du bureau s'est justifiée elle-même par le résultat, en facilitant les réponses aux demandes des autres départements, la surveillance du progrès des travaux et le contrôle des comptes. Je donne ci-après des tableaux qui indiquent la somme des travaux d'impression exécutés dans l'année, etc. On y verra que le nombre des livres et brochures imprimés et reliés, de livres blancs réglés et de cartes montées, s'est élevé à près de 70,000, et que celui des formules imprimées et réglées, a atteint presque le chiffre de cinq millions et demi.

*Gazette du Canada.*

Ce que je prévoyais l'année dernière dans mon rapport s'est entièrement réalisé, au sujet de la diminution du nombre des souscripteurs de la *Gazette du Canada*, la liste des abonnés payants est réduite à 49. De 978 à 1,069 exemplaires ont été imprimés chaque semaine pour la distribution aux officiers publics, aux abonnés et aux annonceurs, et pour les demandes casuelles.